



Informations destinées aux partenaires commerciaux – modifications apportées aux certificats

Nous apportons [des améliorations à notre système de certification des exportations](#) pour tous les produits agricoles exportés.

Ces améliorations ne changeront ni le sens ni l'intention des attestations négociées et convenues en ce qui concerne l'accès au marché.

Des informations sur les mises à jour seront ajoutées à cette page régulièrement, au fur et à mesure que ces informations seront disponibles.

Certificats d'exportation

Tout au long de l'instauration de notre nouveau système de documentation des exportations – NEXDOC, les certificats d'exportation feront l'objet de changements. Ces changements se feront par étapes, par produit, en commençant par les produits laitiers le 17 mai 2021.

Les délais pour les autres produits sont à l'étude et seront indiqués sur cette page lorsqu'ils seront confirmés.

Il y aura une période de transition de quatre semaines pour les certificats de produits laitiers, pendant laquelle le ministère délivrera à la fois le système actuel de certification des exportations (EXDOC) et le nouveau système de certification NEXDOC. Compte tenu des délais de transport des marchandises, il est possible que certaines cargaisons maritimes arrivent avec des certificats émis par EXDOC jusqu'à huit semaines après l'entrée en vigueur de NEXDOC.

Les changements sont les suivants :

- l'utilisation du nom « Australian Government » - plutôt que ceux du ministère comme précédemment dans les attestations/approbations convenues d'un commun accord
- l'ajout d'un code unique de réponse rapide (QR) pour vérifier l'authenticité du certificat en temps réel
- des modifications mineures quant à l'emplacement des informations sur le certificat
- la délivrance des certificats sur **papier ordinaire**. L'ajout d'un code QR signifie que le papier de sécurité bleu n'est plus nécessaire.

Ajout d'un code de réponse rapide (QR)

Les nouveaux certificats sur papier ordinaire comprendront un code QR unique. Il s'agit d'un élément de sécurité supplémentaire.

Les utilisateurs peuvent scanner le code QR pour voir un aperçu du certificat et vérifier l'authenticité des informations fournies telles que :

- le numéro du certificat
- les types de produits
- le statut actuel du certificat
- l'exportateur
- le destinataire
- la date de départ



Le code QR peut être lu :

- soit à l'aide de l'application « certificate scanner » du ministère, disponible gratuitement sur le Google Play store et l'Apple App Store.
soit
- si vous ne pouvez pas télécharger l'application, en scannant le code QR à l'aide de la caméra d'un smartphone compatible, ce qui affichera les informations d'expédition spécifiques nécessaires à la vérification. Si vous utilisez cette méthode, il est essentiel de vérifier que le site web auquel vous vous référez commence par l'adresse [https://online.agriculture.gov.au/.....](https://online.agriculture.gov.au/)

Mise à jour du système de certificats d'exportation

Nous procédons actuellement au remplacement du système EXDOC par un nouveau système appelé NEXDOC (Next Export Documentation System).

Avec NEXDOC, le système australien de documentation des exportations sera plus sûr et plus réactif aux changements des conditions commerciales, y compris les changements demandés par les pays importateurs.

NEXDOC ne modifie pas nos accords de certification existants ni le contrôle réglementaire que nous exerçons sur les exportations.

Contacts

Nous travaillons avec nos partenaires commerciaux pour faciliter la transition vers les nouveaux certificats d'exportation et minimiser toute perturbation des échanges commerciaux.

Si vous avez des questions, des commentaires ou des préoccupations spécifiques, veuillez contacter le service [Exports](#).